

## **LA DAME A LA LICORNE**

Association régie par la Loi du 1er Juillet 1901

Maison pour tous de la Madeleine  
MAIL Jean de Dunois  
Rue Maurice Hallée  
28000 CHARTRES

---

### **Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2022

Aux membres de l'association,

## **Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association LA DAME A LA LICORNE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

## **Fondement de l'opinion**

### *Référentiel d'audit*

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie «Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

### *Indépendance*

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

### **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

### Nous nous sommes notamment assurés :

- ↳ du correct enregistrement des subventions et de leur rattachement à l'exercice concerné,
- ↳ de la conformité des subventions comptabilisées avec l'ensemble des conventions.

### **Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux membres de l'association**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport d'activités du Président, le rapport financier et dans les autres documents adressés aux membres de l'association sur la situation financière et les comptes annuels.

### **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

### **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Orléans, le 14 juin 2023

Le commissaire aux comptes

In Extenso Audit

Nelly GAUME

**LA DAME A LA LICORNE**  
**Bilan Actif**

**Comptes annuels au 31/12/2022**  
**Période du 01/01/2022 au 31/12/2022**

	Brut	Amortissements	Net (N) 31/12/2022	Net (N-1) 31/12/2021
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>				
Frais d'établissement				
Frais de recherches et développement				
Donations temporaire d'usufruit				
Concession, brevets, licences, marques, procédés logiciels, droits et valeurs similaires	1 931	1 931	0	0
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	112 089	92 534	19 555	18 699
Autres	4 854	4 854	0	0
Immobilisations corporelles en cours				
Avance et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
<b>IMMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)</b>				
Participations et créances rattachées				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres				
<b>TOTAL I ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>118 874</b>	<b>99 319</b>	<b>19 555</b>	<b>18 699</b>
<b>STOCKS ET EN-COURS</b>	<b>2 400</b>		<b>2 400</b>	<b>2 400</b>
<b>AVANCES ET ACOMPTES SUR COMMANDES</b>	<b>0</b>		<b>0</b>	<b>0</b>
<b>CREANCES</b>				
Créances clients, usagers et comptes rattachés	6 399	1 190	5 209	5 517
Créances reçues par legs ou donations				
Autres créances	36 343		36 343	25 165
<b>VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT</b>				
<b>INSTRUMENTS DE TRESORERIE</b>				
DISPONIBILITES	85 280		85 280	120 993
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE (3)	1 089		1 089	877
<b>TOTAL ACTIF II CIRCULANT</b>	<b>131 511</b>	<b>1 190</b>	<b>130 321</b>	<b>154 952</b>
Frais d'émission d'emprunts (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Ecarts de convection actif (V)				
<b>TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)</b>	<b>250 385</b>	<b>100 509</b>	<b>149 876</b>	<b>173 651</b>

**In Extenso Audit**  
Commissaire aux Comptes

	Net (N) 31/12/2022	Net (N-1) 31/12/2021
<b>Fonds propres sans droit de reprise</b>	123 480	98 625
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Autres fonds propres sans droit de reprise	2 500	2 500
<b>Fonds propres avec droits de reprise</b>	<b>6 000</b>	<b>8 000</b>
Fonds statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Autres fonds propres avec droit de reprise	6 000	8 000
<b>Ecart de réévaluation</b>		
<b>Réserves</b>		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité		
Autres		
<b>Report à nouveau</b>		
Excédent ou déficit de l'exercice	-28 770	24 855
Situation nette (sous total)	103 210	133 980
<b>Fonds propres consommables</b>		
Subventions d'investissement	2 175	656
Provisions réglementées		
<b>TOTAL I FONDS PROPRES</b>	<b>105 385</b>	<b>134 636</b>
Fonds propres reportés liés aux legs et donations		
Fonds dédiés	0	0
<b>TOTAL II FONDS REPORTES OU DEDIES</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
<b>TOTAL III PROVISIONS POUR RIQUES ET CHARGES</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>FONDS DEDIES</b>		
Sur subventions de fonctionnement		
Sur autres ressources		
<b>TOTAL III FONDS DEDIES</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	6 508	10 318
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	25 024	24 902
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	0	0
Autres dettes	8 351	3 759
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	4 608	36
<b>TOTAL IV DETTES</b>	<b>44 491</b>	<b>39 015</b>
Ecart de conversion passif (V)		
<b>TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)</b>	<b>149 876</b>	<b>173 651</b>

**In Extenso Audit**  
Commissaire aux Comptes

## Compte de résultat en liste

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022

	Net (N) 31/12/2022	Net (N-1) 31/12/2021
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>		
Cotisations	1 298	912
Vente de biens	268	230
Dont ventes de dons en nature		
Ventes de prestations de service	45 960	46 641
Dont parrainages		
Produits de tiers financeurs	316 535	356 264
Concours publics et subvention d'exploitation	316 535	356 264
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consomptibles		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels		
Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie		
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	17 336	14 390
Production immobilisée	1 450	1 100
Utilisations des fonds dédiés	0	1 307
Autres produits	6 618	11
<b>TOTAL I PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	<b>389 465</b>	<b>420 855</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>		
Achat de marchandises		
Variation de stock		
Autres et achats et charges externes	43 152	35 459
Impôts, taxes et versement assimilés	6 495	9 232
Salaires et traitements	310 026	309 495
Charges sociales	44 900	34 011
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	6 037	8 976
Dotations aux provisions	1 190	
Reports en fonds dédiés		
Autres charges	678	843
<b>TOTAL II CHARGES D'EXPLOITATION</b>	<b>412 478</b>	<b>398 016</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION ( I - II)</b>	<b>-23 013</b>	<b>22 839</b>

**LA DAME A LA LICORNE**  
**Compte de résultat en liste**

**Comptes annuels au 31/12/2022**  
**Période du 01/01/2022 au 31/12/2022**

	Net (N) 31/12/2022	Net (N-1) 31/12/2021
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>		
De participation		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	832	204
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement		
<b>TOTAL III PRODUITS FINANCIERS</b>	<b>832</b>	<b>204</b>
<b>CHARGES FINANCIERES</b>		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>TOTAL IV CHARGES FINANCIERES</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>2.RESULTAT FINANCIER (III-IV)</b>	<b>832</b>	<b>204</b>
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>		
Sur opérations de gestion	9	
Sur opérations en capital	777	1 812
Reprises provisions, dépréciations et transferts de charges		
<b>TOTAL V PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	<b>786</b>	<b>1 812</b>
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>		
Sur opérations de gestion	7 375	0
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements et aux provisions		
Engagements à réaliser sur ressources affectés		
<b>TOTAL VI CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	<b>7 375</b>	<b>0</b>
<b>4.RESULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)</b>	<b>-6 589</b>	<b>1 812</b>
<b>TOTAL DES PRODUITS (I+III+V)</b>	<b>391 083</b>	<b>422 871</b>
<b>TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VII)</b>	<b>419 853</b>	<b>398 016</b>
<b>EXCEDENT OU DEFICIT</b>	<b>-28 770</b>	<b>24 855</b>
<b>EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>		
<b>PRODUITS</b>		
Bénévolat	37 801	34 842
Prestations en nature	17 827	11 838
Dons en nature	8 669	3 056
<b>TOTAL</b>	<b>64 297</b>	<b>49 736</b>
<b>CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens et services	26 496	14 982
Personnel bénévole	37 801	26 580
<b>TOTAL</b>	<b>64 297</b>	<b>41 562</b>

## ANNEXE I

Annexe I au bilan et au compte de résultat avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2022 dont le total du bilan est de 149 876 € : présenté sous forme de liste, et dégageant un résultat de -28 770 €.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01 janvier 2022 au 31 décembre 2022.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

### PRESENTATION GENERALE

#### Faits caractéristiques de l'exercice :

- Prise en compte au titre de l'exercice 2022 de la création de costumes pour un montant de
- Contributions volontaires :  
*L'association comptabilise les contributions volontaires en nature. Sur l'année 2022, le travail des bénévoles représente plus de 2 603 heures. Les contributions en travail sont valorisées aux tarifs du personnel de remplacement selon notre convention collective SYNESI.*

*Quant à la ville de Chartres, elle a reconduit fin 2021 pour une durée de 6 ans la convention de mise à disposition gratuite des locaux et des biens meublés courants par la ville de Chartres, avec prise en charge des frais de nettoyage, surveillance, chauffage, eau, fluide et maintenance bâtiment par la collectivité territoriale. Ainsi, les charges supplétives de l'année 2022 représentent la somme de 17 826.94 €*

**In Extenso Audit**  
Commissaire aux Comptes

## REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels ont été élaborés et sont présentés conformément aux principes définis par le Plan Comptable Général 2014-03, aux prescriptions du Code du commerce et au règlement n°2018-06 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et des fondations, énoncés par le Comité de la Réglementation Comptable.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, à l'exception des incidences de la première application du règlement ANC n°2018-06,
- Indépendances des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

L'évaluation des éléments de l'actif a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques

**In Extenso Audit**  
Commissaire aux Comptes

### Valeurs immobilisées

La valeur brute des éléments de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens. Ces éléments n'ont pas fait d'objet d'une réévaluation légale ou libre.

L'amortissement économique a été calculé sur la durée normale d'utilisation des biens selon le mode linéaire.

En cas d'utilisation de mode ou durée différent sur le plan fiscal, le complément de dotations est porté en amortissement dérogatoire.

Les éléments de l'actif immobilisé ont été, le cas échéant, dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilisation prévue.

- |                         |              |
|-------------------------|--------------|
| - Logiciels             | de 1 à 5 ans |
| - Matériel et outillage | de 3 à 5 ans |
| - Matériel de bureau    | de 2 à 5 ans |
| - Costumes              | 10 ans       |

Stocks et en-cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition.

Les produits et en-cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Ces éléments ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

Créances et dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais et accessoires d'achats payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les charges d'achats mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charges correspondant à leur nature.

**In Extenso Audit**  
Commissaire aux Comptes

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte, non seulement des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise, mais également de ceux qui présentent un caractère exceptionnel eu égard à leur montant.

Informations requises par l'article R .123-198-9° de code de commerce

Le montant total des honoraires de commissaire aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice s'élève à 2 917.20 €

## TABLEAU DE SUIVI DES FONDS PROPRES

Libellé	Solde au début de l'exercice A	Augmentations B	Diminutions C	Solde à la fin de l'exercice D = A + B - C
Fonds propres sans droit de reprise	98 625	24 855		123 480
Fonds statutaires				
Fonds propres complémentaires	2 500			2 500
Fonds propres avec droit de reprise	8 000		2 000	6 000
Fonds statutaires				
Fonds propres complémentaires				
Ecarts de réévaluation				
Réserves				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves pour projet de l'entité				
Autres réserves				
Report à nouveau				
Excédent ou déficit de l'exercice	-28 770			-28 770
Fonds propres consommables				
Subvention d'investissement	656	1 962	443	2 175
Provisions réglementées				
<b>TOTAL</b>	<b>81 011</b>	<b>26 817</b>	<b>2 443</b>	<b>105 385</b>

**In Extenso Audit**  
Commissaire aux Comptes

**TABLEAU DE MOUVEMENTS DES SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENTS  
OU CLASSES EN FONDS PROPRES**

Nature des subventions	Affectation	Montant à l'origine	Rapport au résultat de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
------------------------	-------------	---------------------	-----------------------------------	--------------------------------

AFFECTES A DES BIENS RENOUVELABLES PAR L'ASSOCIATION AVEC DROIT DE REPRISE

Apport Centre Actif		8 000	2 000	6 000
<b>TOTAL</b>		<b>8 000</b>	<b>2 000</b>	<b>6 000</b>

AFFECTES A DES BIENS NON RENOUVELABLES PAR L'ASSOCIATION

Subventions d'investissement	Divers immobilisations	656	1 519	2 175
<b>TOTAL</b>		<b>656</b>	<b>1 519</b>	<b>2 175</b>

AFFECTES A DES BIENS RENOUVELABLES PAR L'ASSOCIATION SANS DROIT DE REPRISE

Apport		2 500		2 500
<b>TOTAL</b>		<b>2 500</b>	<b>0</b>	<b>2 500</b>

**In Extenso Audit**  
Commissaire aux Comptes

## DETAIL DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE

Répartitions par nature des charges	31/12/2022 Débit	31/12/2021 Débit
860 - Secours en nature (alimentaires, vestimentaires...)		
<b>TOTAL</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
861 - Mise à disposition gratuite de biens (locaux, matériel...)	26 496	11 563
<b>TOTAL</b>	<b>26 496</b>	<b>11 563</b>
862 - Prestations		
<b>TOTAL</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
864 - Personnel bénévole	37 801	29 999
<b>TOTAL</b>	<b>37 801</b>	<b>29 999</b>
<b>TOTAL GLOBAL</b>	<b>64 297</b>	<b>41 562</b>

**In Extenso Audit**  
Commissaire aux Comptes

Répartition par nature des ressources	31/12/2022 Crédit	31/12/2021 Crédit
870 - Don en nature	8 669	
<b>TOTAL</b>	<b>8 669</b>	<b>0</b>
871 - Prestations en nature	17 827	11 563
<b>TOTAL</b>	<b>17 827</b>	<b>11 563</b>
875 - Bénévolat	37 801	29 999
<b>TOTAL</b>	<b>37 801</b>	<b>29 999</b>
<b>TOTAL GLOBAL</b>	<b>64 297</b>	<b>41 562</b>

## IMMOBILISATIONS

Cadre A	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
<b>Immobilisations incorporelles</b>			
Frais d'établissement et de développement			
<b>TOTAL I</b>	0	0	0
Autres postes immobilisations incorporelles	1 931		0
<b>TOTAL II</b>	1931	0	0
<b>Immobilisations corporelles</b>			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol autrui			
Installations générales, agencements et aménagement des constructions			
Installations techniques, matériels et outillages industriels	105 196		6 893
Installations générales, agencements et aménagement divers			
Matériel de transport			
Matériel de bureau et informatique, mobilier	4 854		0
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
<b>TOTAL III</b>	110 050	0	6 893
<b>Immobilisations financières</b>			
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières			
<b>TOTAL IV</b>			
<b>TOTAL GENERAL (I+II+III+IV)</b>	111 981	0	6 893

**In Extenso Audit**  
Commissaire aux Comptes

## IMMOBILISATIONS

Cadre B	Diminutions		Valeur brute fin d'exercice	Réévaluations valeur d'origine
	Par virement	Par cession		
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Frais d'établissement et de développement				
<b>TOTAL I</b>	0	0	0	0
Autres postes d'immobilisation incorporelles			1 931	
<b>TOTAL II</b>	0	0	1 931	0
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol autrui				
Installations générales, agencements et aménagement des constructions				
Installations techniques, matériels et outillages industriels			112 089	
Installations générales, agencements et aménagement divers				
Matériel de transport				
Matériel de bureau et informatique, mobilier			4 854	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
<b>TOTAL III</b>	0	0	116 943	0
<b>Immobilisations financières</b>				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières				
<b>TOTAL IV</b>	0	0	0	0
<b>TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)</b>	0	0	118 874	0

**In Extenso Audit**  
Commissaire aux Comptes

## AMORTISSEMENTS

Cadre A		SITUATION ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE			
Immobilisations amortissables	Valeur en début d'exercice	Augmentations dotations	Diminutions sorties/reprises	Valeur en fin d'exercice	
<b>Immobilisations incorporelles</b>					
Frais d'établissement et de développement					
<b>TOTAL I</b>	0	0	0	0	
Autres postes d'immobilisation incorporelles	1 931			1 931	
<b>TOTAL II</b>	1 931	0	0	1 931	
<b>Immobilisations corporelles</b>					
Terrains					
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol autrui					
Installations générales, agencements et aménagements des constructions					
Installations techniques, matériels et outillages industriels	86 497	6 037		92 534	
Installations générales, agencements et aménagements divers					
Matériel de transport					
Matériel de bureau et informatique, mobilier	4 854			4 854	
Emballages récupérables et divers					
<b>TOTAL III</b>	91 351	6 037	0	97 388	
<b>TOTAL GENERAL (I + II + III)</b>	93 282	6 037	0	99 319	

**In Extenso Audit**  
Commissaire aux Comptes

## AMORTISSEMENTS

Cadre B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENT DEROGATOIRE							
Immobilisations amortissables	Dotations			Reprises			Mouvements nets amortissement à fin exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amortissement fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amortissement fiscal exceptionnel	
Immobilisations incorporelles Frais d'établissement et de développement							
<b>TOTAL I</b>							
Autres postes d'immobilisations incorporelles							
<b>TOTAL II</b>							
Immobilisations corporelles Terrains Constructions sur sol propre Constructions sur sol autrui Installations générales, agencements et aménagements des constructions Installations techniques, matériels et outillages industriels Installations générales, agencements et aménagements divers Matériel de transport Matériel de bureau et informatique, mobilier Emballages récupérables et divers							
<b>TOTAL III</b>							
Frais acquisition titres parts							
<b>TOTAL IV</b>							
<b>TOTAL GENERAL (I + II + III+IV)</b>							
<b>Cadre C MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES</b>		Montant net début d'exercice	Augmentations	Dotations exercice amortissement	Montant net fin exercice		
Frais d'émission d'emprunt à étaler Primes de remboursement des obligations							

**In Extenso** Audit  
Commissaire aux Comptes

**PRODUITS A RECEVOIR**  
(Articles R 123-195 et R 123-196 du Code du Commerce)

Produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	31/12/2022	31/12/2021
Créances rattachées à des participations		
Autres prêts immobilisés		
Prêts		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés		0
Autres créances	36 343	25 165
Valeur mobilière de placement		
Disponibilités		
<b>TOTAL</b>	<b>36 343</b>	<b>25 165</b>

**In Extenso Audit**  
Commissaire aux Comptes

**CHARGES A PAYER**  
(Articles R 123-195 et R 123-196 du Code du Commerce)

Charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	31/12/2022	31/12/2021
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes financières divers		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	8 351	4 665
Dettes fiscales et sociales	12 823	15 863
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		0
<b>TOTAL</b>	<b>21 174</b>	<b>20 528</b>

**PRODUITS ET CHARGES CONSTATES D'AVANCE**  
(Articles R 123-195 et R 123-196 du Code de Commerce)

Produits constatés d'avance	31/12/2022	31/12/2021
Produits exploitation	4 608	36
Produits financiers		
Produits exceptionnels		
<b>TOTAL</b>	<b>4 608</b>	<b>36</b>

Charges constatées d'avance	31/12/2022	31/12/2021
Charges d'exploitation	1 089	877
Charges financières		
Charges exceptionnelles		
<b>TOTAL</b>	<b>1 089</b>	<b>877</b>

**In Extenso Audit**  
Commissaire aux Comptes

## **LA DAME A LA LICORNE**

Association régie par la Loi du 1er Juillet 1901

Maison pour tous de la Madeleine

MAIL Jean de Dunois

Rue Maurice Hallée

28000 CHARTRES

---

### **Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées**

Réunion de l'organe délibérant relative à l'approbation des  
comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022

# **LA DAME A LA LICORNE**

Association régie par la Loi du 1er Juillet 1901

Maison pour tous de la Madeleine  
MAIL Jean de Dunois  
Rue Maurice Hallée  
28000 CHARTRES

## **Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées**

Réunion de l'organe délibérant relative à l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022

Aux Membres,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

### **CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ORGANE DELIBERANT**

#### **Conventions passées au cours de l'exercice écoulé**

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'organe délibérant en application des dispositions de l'article L. 612-5 du code de commerce.

Orléans, le 14 juin 2023

Le commissaire aux comptes

In Extenso Audit

Nelly GAUME